



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DATAR

Question écrite n° 73644

## Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur le récent rapport annuel de la Cour des comptes à l'égard de la DATAR. Ce rapport constate que de nombreuses associations sont financées par la DATAR, dont certaines font office de commissariats de la DATAR dans les régions, dirigées par des personnels de l'Etat détachés. Le rapport constate donc les relations peu claires avec de nombreuses associations entraînant « un manque de lisibilité d'instruments financiers dont l'efficacité réelle n'est pas mesurée ». Une clarification lui paraît s'imposer.

## Données clés

**Auteur :** [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73644

**Rubrique :** Aménagement du territoire

**Ministère interrogé :** aménagement du territoire et environnement

**Ministère attributaire :** fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 mars 2002, page 1193